

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire 63570

N° 847 – 17 Septembre 2005

Hebdomadaire 1 €

## EDITORIAL

### LE MYSTERE DES SYNDICATS

*Comment des syndicats qui représentent une infime minorité des salariés français peuvent-ils disposer d'un tel pouvoir dans notre pays ? Il y a de quoi se poser la question à la suite du rapport que la Cour des Comptes vient de publier et de l'écho qui, pour une fois, lui a été donné dans les médias. La CGT, gestionnaire (on devrait dire propriétaire) du Comité d'Entreprise d'EDF, est prise la main dans le sac. Ce n'est pas un scoop, puisque tout le monde connaît la situation depuis des lustres, mais ce qui est nouveau c'est qu'une instance officielle s'exprime en des termes si clairs que les poursuites pénales devront suivre nécessairement, alors que l'impunité semblait garantie jusque là.*

*D'ailleurs, la loi pénale et civile ne s'arrête-t-elle pas aux frontières du syndicalisme français ? Lorsqu'il « démontait » des MacDo ou dirigeait les « faucheurs volontaires » José Bové considérait que son inculpation était une atteinte aux libertés syndicales. Etre syndicaliste permet de séquestrer les patrons, de casser le matériel, de piller les stocks, de barrer les routes, de rançonner aux péages. Accessoirement être syndicaliste c'est aussi bloquer la vie du pays, prendre les usagers en otages, s'emparer de la propriété d'autrui : toutes choses impensables dans une société qui vit en état de droit.*

*Pourquoi ces passe-droit ? Pourquoi ce mystère ? Le mystère vient d'abord de la passivité des pouvoirs publics, pourtant responsables du respect des droits individuels, théoriquement protecteurs des personnes et des biens. Cette passivité s'explique par l'obsession de la « paix civile », cette expression signifiant le refus d'utiliser la coercition et de mettre en jeu les responsabilités des délinquants. Au nom de la paix civile, on ferme les yeux sur tous les débordements, on tolère toutes les manifestations et toutes les violences. A ce jeu, la surenchère est toujours payante et les syndicats ne s'en privent pas.*

*Le mystère vient ensuite du mythe des « partenaires sociaux ». Le droit du travail français est ainsi fait que, peu à peu, les syndicats ont été élevés au rang de négociateurs patentés et dotés d'un quasi-monopole. Critères de représentativité nationale surannés, monopole de présentation aux élections sociales, monopole de la représentation du personnel dans les conventions collectives, intervention dans des entreprises où il n'y a pas de syndiqués, protections et exemptions qui assurent aux syndicalistes immunité et prospérité : voilà tous les privilèges que le droit du travail leur a successivement reconnus. Quant à leur financement, le fait est que les salariés syndiqués ont un poids marginal dans leurs recettes. Voilà bien un grand mystère : comment peut vivre une association sans adhérent ? Si la réponse est : grâce à des subventions, un autre mystère : pourquoi les subventions ?*

*Le mystère vient enfin de la religion du « service public ». Le seul endroit où l'on trouve encore quelques rares syndiqués est la fonction publique, englobant aussi les grandes entreprises nationalisées, comme EDF, GDF, La Poste, la SNCF. Ici le mystère n'est pas bien épais : on comprend que le personnel de ce secteur public tienne à se préserver de la concurrence qui le priverait de leur « statut » et des privilèges qui lui sont attachés. Mais pourquoi maintient-on un secteur public aussi pléthorique ?*

*L'analyse économique nous est de quelque secours pour répondre à toutes ces questions : elle suggère que les syndicats doivent leur position exceptionnelle non pas à leur présence sur le marché du travail, mais à leur puissance sur le marché électoral.*

*Voilà en effet plus de cinquante ans que les économistes sérieux savent que les syndicats n'ont aucun pouvoir positif sur le salaire et l'emploi. Ils peuvent au contraire détruire les emplois et réduire le pouvoir d'achat. Les salariés l'ont tellement bien compris qu'ils se sont progressivement désyndicalisés dans tous les pays développés ; les Etats-Unis qui représentaient naguère un bastion syndical résistent à leur tour une désyndicalisation spectaculaire.*

*Alors l'explication ne pouvant être économique et du côté du marché du travail, elle est politique et du côté du « marché » électoral. Les leaders syndicaux ont eu l'habileté de se convertir en hommes de pouvoir, et d'obtenir des politiciens, en échange de leur soutien ou de leur compréhension, les avantages dont ils avaient besoin pour survivre. Ils font correctement leur travail : ils savent à quel moment du calendrier électoral et dans quelle phase conjoncturelle ils peuvent marquer leur présence. Il leur suffit de quelques militants bien formés et intéressés à l'affaire (quelques milliers au plus en France) pour lancer de « grandes » manifestations. Ainsi la rue appartient-elle aux syndicats, et le pouvoir appartient-il à la rue.*

*Il n'y a pas d'autre mystère que celui-ci : le pouvoir légal est terrorisé, la terreur syndicale fait la loi. Cette situation n'est pas particulière à la France. La RFA paye encore lourdement aujourd'hui la démission historique d'Helmut KOHL devant les syndicalistes ouest-allemands redoutant le « dumping social » des Allemands de l'Est. Ailleurs on a su prendre la mesure exacte des syndicats. Après que Margaret Thatcher eut abattu Artur SKARGILL et le syndicat des mineurs, Tony BLAIR a libéré le parti travailliste de la mainmise syndicale ; de même Ronald REAGAN a commencé sa présidence en brisant la grève des contrôleurs aériens. Le « modèle rhénan » qui a voulu associer les syndicats au pouvoir politique est mort et enterré. Sauf en France.*

*Cela est bien dommage pour l'économie et la société françaises, puisque les soviets font fuir la prospérité, ruinent les salariés, et bloquent toutes réformes. Mais c'est dommage aussi pour les syndicats eux-mêmes, car il y aurait certainement pour eux nombre de missions plus stimulantes à remplir que d'opposer un veto permanent. Formation, information, mutualité volontaire, sont des domaines où les syndicats pourraient exceller s'ils voulaient servir les travailleurs. Mais pour l'instant il ne s'agit visiblement pas de servir, mais de se servir.*

Jacques Garello

## Conjoncture

### CROISSANCE RECORD POUR LE TIERS-MONDE

On est habitué à entendre parler du Tiers-Monde en termes catastrophiques, et la mondialisation dominée par le capitalisme est à coup sûr mise en accusation. Voici de quoi surprendre les malthusiens et altermondialistes : le dernier rapport de la CNUCED montre que, dans beaucoup de pays, un processus de développement a été durablement enclenché. En moyenne, la croissance dans les régions réputées pauvres atteint des niveaux records et dépasse largement celle des pays les plus développés. Ce n'est pas un hasard, mais le fruit de profondes réformes et surtout de l'ouverture de ces pays au commerce international.

#### Plus de 5% de croissance en moyenne

On a peu parlé du dernier rapport de la CNUCED (Conférence des nations unies sur le commerce et le développement), intitulé « Rapport sur le commerce et le développement 2005 » et paru il y a quelques jours. Il contient pourtant d'intéressantes informations. C'est ainsi que l'on apprend qu'en 2004 comme en 2005, la croissance aura atteint un niveau record dans les pays dits du tiers-monde. Pour l'année en cours, elle devrait être comprise entre 5% et 5,5%, ce qui est sensiblement plus qu'aux Etats-Unis, pourtant en pleine croissance (4%) et surtout qu'en Europe (entre 1 et 1,5% en France). Dans son rapport la CNUCED s'inquiète non de la faiblesse de la production dans les pays en développement, mais du fait que ce sont les pays riches qui freinent la croissance mondiale.

Si l'on entre dans le détail, c'est en Asie que la croissance est la plus rapide. Elle atteint en moyenne 6% et même 9% en Chine et 6,5% en Inde. Mais la croissance n'est pas négligeable, même si elle est plus faible, en Amérique latine (4,2%) et, phénomène plus surprenant, elle est même assez élevée en Afrique, continent que l'on croyait pourtant totalement sinistré, avec 4,9% en 2005, après avoir progressé de 4,5% en 2004.

Evidemment, il ne suffit pas d'une année de croissance pour rattraper des années de retard de développement, dû au choix souvent fait par ces pays, il y a quelques années, de la planification, de l'étatisme et pour tout dire du socialisme. Certes il y a une part d'illusion arithmétique dans les résultats enregistrés : un point de croissance en Chine n'a pas la même signification qu'aux Etats Unis. Mais, en même temps, le rapport de la CNUCED souligne que la croissance est durable, et non conjoncturelle : il y a déjà des années que de nombreux pays du tiers-monde progressent, même si cette année 2005 marque un record

### **Au sein du Tiers-Monde les pays émergents**

Les bons résultats globaux masquent cependant des variations assez sensibles d'un continent à l'autre et surtout d'un pays à l'autre. Pour repérer les divergences, prenons pour repère la moyenne mondiale du PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat), qui est de 7 970 dollars (celle de l'Amérique du Nord est de 36 980 et celle de l'Europe, Est compris, de 18 550 – 27 640 en France). Quoi de commun entre les 2 170 dollars de l'Afrique (mais 9 600 dans l'Afrique Australe et 11 280 à l'île Maurice) et les 4 920 dollars de l'Asie (mais 28 680 à Hong Kong et 18 000 en Corée du Sud ou 24 180 à Singapour). Dans ces conditions il n'est plus raisonnable de parler d'un Tiers-Monde comme d'un tout homogène et sous-développé, mais de pays très différents, dont certains, dits « émergents » ont déjà des niveaux de vie comparables au nôtre.

Comme par hasard ces pays émergents sont toujours ceux qui ont accepté les disciplines du marché et de la liberté économique. De ce point de vue, c'est l'Asie qui fait le mieux. Selon une étude de la Banque asiatique de développement (BAD), publiée presque en même temps que le rapport de la CNUCED, le nombre de personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté (définie par moins de 1 dollar par jour) était de 621 millions en Asie en 2003, contre 688 millions en 2002 et 922 millions en 1990 : on voit nettement l'effet de la croissance, en particulier sur la hausse du niveau de vie.

Selon la même étude, si la croissance actuelle se poursuit dans ces pays d'Asie au même rythme qu'en 2004 et 2005, il n'y aura plus que 108 millions de pauvres en Asie (dont 85 millions seraient en Inde tandis qu'en Chine l'extrême pauvreté ne concernera plus que 2 millions de personnes. Ainsi l'extrême pauvreté serait-elle éliminée dans ce pays et pratiquement vaincue dans l'ensemble du continent.

### **« Trade, not aid »**

On se rappelle la fameuse dispute Cliton-Chirac sur les mérites respectifs du commerce et de l'aide publique. La réponse de la CNUCED est claire : le succès des pays émergents réside largement dans le rôle du commerce extérieur. Les pays qui se sont le plus ouverts aux échanges internationaux - c'est-à-dire la majorité des pays d'Asie- se sont développés le plus vite. La preuve est faite : le commerce est la meilleure forme d'aide. Au contraire, l'Afrique stagne, alors qu'elle reçoit beaucoup d'aide publique, mais participe moins aux échanges.

La CNUCED souligne un autre phénomène, qui est le fait que le commerce Nord-Sud (par exemple celui de l'Europe avec la Chine (pour l'industrie) ou avec l'Inde (pour le tertiaire) a entraîné par ricochet un développement spectaculaire du commerce Sud-Sud. La croissance en Chine ou en Inde a entraîné une demande forte de la part de ces pays, y compris en matières premières, qui a bénéficié aux producteurs du reste des pays en développement.

Bien entendu, si le commerce extérieur est essentiel pour aider au développement, il ne suffit pas. Une carte plus précise des rythmes de développement montrerait que la croissance est plus rapide là où l'on a privatisé, où les libertés économiques (et le droit de propriété) ont été renforcées et où l'on ne perd pas son énergie et ses revenus à des guerres locales. De ce point de vue, on peut être plus inquiet pour l'Afrique, qui peine à se réformer, et pour laquelle on n'est pas sûr que la croissance se poursuive au même rythme. En sens inverse, on peut être plus optimiste pour ceux des pays d'Amérique latine qui ont accepté de grandes réformes (par exemple dans le domaine de la protection sociale ou des retraites), tandis que ceux qui ont des tentations socialisantes (du Brésil de LULA au Venezuela de CHAVEZ) auront plus de mal à bénéficier de la croissance générale.

La CNUCED n'est certes pas un haut lieu du libéralisme, et le rapport contient beaucoup de points contestables. Mais la réalité est bien là : de nombreux pays s'en sortent. Tous appliquent les recettes qui ont réussi ailleurs : libre échange et libre entreprise. Il n'y a pas deux sciences économiques, l'une pour les pays pauvres et l'autre pour les pays riches. Partout, la carte des libertés économiques coïncide avec celle du développement.

## VICTOIRE DU KAIKAKU AU JAPON

Kaikaku : en japonais « réformes ». Kaikaku a été le maître mot de la campagne électorale qui vient de consacrer la victoire de Junichiro KOIZUMI. Il a gagné un pari alors que tous les observateurs le donnaient perdant.

Battu au parlement sur un projet de privatisation de la poste, en raison de la défection de plusieurs dizaines de députés de son parti, le parti libéral démocrate (PLD)- (37 défections en tout), le premier ministre japonais a tenu bon, maintenu son projet de réforme et provoqué des élections anticipées pour lesquelles il a présenté des candidats soutenant ce projet contre ses dissidents, souvent bien implantés.

Résultat : alors que la coalition sortante, y compris les dissidents, disposait de 283 sièges, les électeurs ont renvoyé à la Chambre 327 députés (sur 480) soutenant les projets de réforme : 296 du PLD et 31 pour ses alliés du Nouveau Komeito. Quant à l'opposition démocrate, elle n'a plus que 113 sièges au lieu de 175 et son chef de file Katsuya OKADA a démissionné après cette lourde défaite.

Tous les observateurs affirmaient naguère que le premier ministre avait peu de chances de gagner et que, de toutes façons, les électeurs japonais étaient hostiles à la privatisation de la poste et en particulier de ses services financiers. Le scrutin leur a donné tort et les électeurs ont plébiscité une position ferme en faveur des réformes. Comme quoi, lorsque les hommes politiques tiennent bon sur leurs idées, y compris libérales, les électeurs leur donnent raison. Ils n'aiment pas les hommes politiques qui trahissent leur camp et font la politique de leurs adversaires, alors qu'ils avaient été élus pour faire le contraire. Leçon utile pour la France !

On disait le Japon conservateur et hostile à toute réforme. Il est vrai que le PLD, au pouvoir depuis 1955, avait fait du libéralisme à sa manière, en poursuivant la politique japonaise de forte intervention étatique (avec, entre autres, le fameux MITI). Mais Junichiro KOIZUMI a clairement voulu rompre avec ce refus des réformes. La privatisation de la poste - dont nous avons parlé ici même il y a quinze jours - n'était que la partie visible de l'iceberg. D'autres réformes doivent suivre et le Kaikaku a été au cœur de la campagne. Le premier ministre veut supprimer de nombreuses structures administratives inutiles. Il veut aussi réformer le système des retraites et privatiser les autoroutes et les universités, au moins partiellement.

En elle-même, la question de la poste n'était pas négligeable, car il s'agit du premier établissement financier du Japon, ce qui fait que l'essentiel de l'épargne était administrée (comme chez nous avec les Caisses d'Épargne) et servait aux financements publics et pas au secteur privé. En outre, le fait de vouloir privatiser un « service public » n'est pas un phénomène anodin et marque une rupture avec le dirigisme japonais. C'est toute la question du devenir des services publics qui est ici en cause et le premier ministre voulait en finir avec la concurrence déloyale des services publics. C'est un débat que l'on connaît aussi en Europe et notamment en France. Mais chez nous, nous n'imaginons pas, pour l'instant, un premier ministre jouer son avenir politique sur la privatisation des services publics.

Le premier ministre japonais a une autre particularité. Il estime que les hommes politiques ne doivent pas rester éternellement au pouvoir et qu'ils doivent le moment venu retourner à la société civile et laisser leur place à d'autres. Il avait affirmé qu'il quitterait le pouvoir à la fin de son mandat normal en septembre 2006. Il vient de réaffirmer son intention, en dépit de la dissolution et de sa victoire. Il quittera donc le pouvoir à 64 ans. Tout cela va-t-il inspirer la classe politique française ?

Enfin, certains observateurs pensaient que le premier ministre serait sanctionné pour avoir soutenu les Américains en Irak. Là encore, ils se sont trompés. Les électeurs japonais leur auront donné tort, ils ont soutenu celui qui a eu le courage de ses idées.

### **BILLETS D'AVION : LA TAXE CHIRAC-TOBIN**

Taxe Tobin : Jacques CHIRAC a de la suite dans les idées. Sa récente hospitalisation ne l'a pas ébranlé dans ses convictions. En attendant une vraie taxe sur les mouvements de capitaux, par exemple, le Président de la République a annoncé que dans un premier temps il souhaiterait mettre en place une taxe sur les billets d'avion. Il en avait déjà parlé aux ambassadeurs réunis par ses soins fin août et le voilà qui relance ses projets. Dominique de VILLEPIN a eu mission de la proposer à la tribune de l'ONU cette semaine.

L'idée d'une taxe sur les transports aériens avait été lancée par Jean-Pierre LANDAU, conseiller financier à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il pouvait s'agir d'une taxe sur le kérosène (particulièrement bienvenue avec la hausse du prix du pétrole !), sur l'utilisation des couloirs aériens (c'est là que l'on voit que l'imagination des hommes de l'Etat en matière de fiscalité et d'objet d'imposition est une des rares choses qui donne la notion de l'infini !) et enfin sur les billets d'avion. C'est cette troisième proposition qui a retenu l'attention du Président de la République.

Il serait question d'une contribution d'un euro sur l'ensemble des billets d'avion et de 4 euros pour les classes affaire et première. Mais d'autres avancent la somme de 10 euros pour les vols intercontinentaux. D'après un premier calcul, une taxe internationale de ce type rapporterait plus de 10 milliards d'euros. Cette somme ne servirait pas à l'aide publique au développement en général (pour cela Jacques CHIRAC ne désespère pas de faire adopter une vraie taxe TOBIN, beaucoup plus rémunératrice), mais à des projets plus précis : financement de la lutte contre le sida, la tuberculose, le paludisme.

Jacques CHIRAC peut-il convaincre la communauté internationale ? Il a écrit à 145 chefs d'Etat pour leur demander de soutenir cette initiative, mais force est de constater qu'elle n'a suscité qu'une réaction polie d'un petit nombre d'entre eux, comme l'Allemagne, le Brésil, l'Algérie ou le Chili. Les Anglais ont fini par se rallier à notre projet. Ces réactions réservées n'ont pas empêché Jacques CHIRAC de poursuivre son projet sur le plan français : « Sans attendre, j'ai demandé au gouvernement d'engager les procédures nécessaires à la mise en place d'un tel prélèvement dès l'année prochaine ». Ainsi, même si nous devons être seuls au monde, nous allons taxer les billets d'avion.

Le Président de la République a vanté un « mécanisme simple à mettre en œuvre, pratiquement neutre d'un point de vue économique ». Nous ne doutons pas qu'un impôt soit toujours facile à mettre en œuvre. En revanche, on peut discuter -ce qu'ont fait de nombreux pays, à commencer par les Etats-Unis- sur la neutralité d'un impôt. Un impôt n'est jamais neutre et vient perturber l'affectation des ressources. La Commission européenne a calculé qu'une telle taxe pourrait diminuer la demande de 3% sur les vols intérieurs et de 4% sur les vols internationaux. De plus, que va-t-il se passer si la plupart des pays ne nous suivent pas ? Il est évident que cela va défavoriser les compagnies aériennes et les agences françaises, même s'il ne s'agit en apparence que de quelques euros, qui s'ajoutent à de nombreuses autres taxes.

C'est au sein de l'Europe que les réactions ont été les plus vives. Les pays touristiques, en particulier, n'ont pas caché immédiatement leur hostilité, à commencer par l'Espagne, l'Irlande, la Grèce. Ils ne comprennent pas pourquoi on veut recourir à l'impôt et alourdir encore le prix du billet au détriment des passagers, des compagnies aériennes et du trafic.

L'initiative à l'évidence divise les Européens et Bruxelles ne retient dans ces conditions comme hypothèse de travail que la base du volontariat d'un pays à l'autre de l'Union. Un document de travail de la Commission précise que « seule une approche volontaire apparaît faisable, car cela laisserait à chaque Etat membre la liberté de participer au dispositif sans empêcher la mise en place d'un prélèvement obligatoire chez ceux qui le souhaitent ». C'est dit poliment, mais en clair, si les Français veulent un impôt de plus, c'est leur choix !

## **REFORME DE L'IRPP : UN FAMEUX EFFET D'ANNONCE**

Nous avons trop souvent regretté que nos gouvernements « libéraux » ne donnent aucun signe d'un changement réel pour ne pas applaudir à la réforme des tranches de l'IRPP présentée par Thierry BRETON et Jean François COPPE. On va dans le bon sens, on n'est pas encore arrivés à la flat tax, mais c'est un premier pas. Avec un taux marginal de 40% on rejoint apparemment le peloton des pays européens, même si beaucoup ont des taux très inférieurs. Avec le « bouclier fiscal à 60% (Sarkozy fait mieux avec 50) on corrige les errements de l'ISF.

Une fois ce premier enthousiasme passé, regardons plus profondément le paysage fiscal français.

1° On ne peut oublier l'existence de la CSG et de la RDS, ce qui monte le taux marginal à plus de 50%. De plus on doit également tenir compte de la « parafiscalité » et du poids des prélèvements sociaux. Pour le Français moyen, l'important c'est ce qui lui reste en revenu net après impôts, et ici la différence avec la situation actuelle est réellement minime, de l'ordre de 2 ou 3% en moyenne. On sait en effet que 10% des contribuables paient 70% de l'IRPP, de sorte que l'on abaisse les impôts pour ceux qui n'en paient pas !

2° Le financement de cette « baisse de recettes fiscales » n'est pas assuré, ce qui signifie qu'il aurait fallu mettre en face de cette baisse des recettes une baisse équivalente des dépenses publiques, or rien n'est prévu pour l'instant, la tendance est exactement inverse. Comme les arrosages électoraux ont commencé, avec les paysans, les routiers, etc. on va dépenser dès aujourd'hui l'argent que l'on n'aura pas demain. De la sorte, la seule issue est un nouvel endettement public, qui atteint pourtant des sommets ingérables.

3° Tout cela ne prendra effet qu'en 2007, année significative. Après cela le déluge : pourquoi se préoccuper d'un équilibre budgétaire que l'on ne prendra en compte qu'avec le nouveau régime ? L'essentiel n'est-il pas de séduire les électeurs harassés d'impôts et tentés de voter...ailleurs ?

4° La charge de l'impôt n'est pas seulement un problème de gros sous mais de liberté individuelle et de respect de l'argent et de la propriété gagnés par le travail, l'entreprise et l'épargne.

Au total, ces mesures sont une belle annonce électorale.

## **LES ATELIERS LIBERAUX DE L'UNIVERSITE D'ETE DE « LIBERTE CHERIE » (3 SEPTEMBRE 2005)**

Plus de 200 personnes ont participé à la troisième Université d'Eté de Liberté Chérie qui s'est tenue à Rueil Malmaison. Afin d'éviter les discours fastidieux de conférenciers, les participants ont été repartis par groupes de 10 à 20 personnes sur 20 ateliers de travail dans lesquels ont été notamment abordés les thèmes suivants : la pauvreté, l'exclusion, la réforme de l'Etat, la politique étrangère, la fiscalité, les syndicats, la justice, les retraites ou encore la sécurité sociale. Parmi les animateurs de ces ateliers, il y avait Bernard Zimmern, Nicolas Lecaussin, Max Falque, Guy Millière, Jean-Pierre Chevallier, Jacques Raiman, Anne Coffinier, George Lane, Jean-Philippe Feldman, Fabrice Chotard, Dominique Garrigues, Lucienne Bui Trong, Philippe Manteau, Edouard Fillias, Christophe Arvis, Jacques de Guenin ou encore Jacques Bichot.

Entre deux séries d'ateliers, les participants se sont réunis pour écouter l'intervention de Patrick Ollier, le député maire de Rueil, ami de Jacques Chirac. Son discours n'a pas vraiment convaincu la salle à propos de la situation économique de la France et de la responsabilité de nos gouvernants. Ce sont justement les réformes libérales qui n'ont pas encore été faites qui ruinent le pays, a rappelé à juste titre Aurélien Véron en conclusion de cette Université. Des réformes qui doivent toucher tous les pans de notre économie sclérosée par un Etat impuissant et boulimique. Liberté Chérie contribuera à sa manière dans les mois qui viennent à faire gagner les libéraux.

## LES DIMENSIONS RELIGIEUSES DE LA DEMOCRATIE

*Nous entamons la retranscription des journées de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie. Lundi 29 Août, Mikael Novak ouvrait la première session consacrée à « Tocqueville admirateur de la société américaine ». Durant sa carrière, ce Professeur de théologie et de politique publique à l'American Enterprise Institute a couvert un très grand nombre de sujets. Deux d'entre eux ont particulièrement retenu son attention : la religion et l'économie d'une part, la philosophie, la théologie et leur influence sur la culture d'autre part. Il va nous parler des liens entre religion et démocratie, comme Tocqueville l'avait suggéré, avec une référence spéciale à l'Islam.*

Pour Tocqueville, les Etats Unis avait incorporé en une seule entité l'esprit de la liberté et de la religion. Ce n'était pas le cas en Europe et en particulier en France. C'était d'autant plus important à ses yeux qu'il faisait de la religion le premier principe politique de la démocratie, consacrant ainsi le caractère central de l'individu dans l'histoire humaine, héritage chrétien et judaïque. La conception centrale d'un homme conscient et libre a d'ailleurs une influence majeure sur la Constitution américaine. Selon les Américains, le créateur a créé la terre dans un seul but : celui de la liberté. En nous donnant la vie, Dieu nous a donné la liberté. Ce droit est inaliénable.

La source de tous les droits individuels reposant sur les devoirs des individus à l'égard du créateur, aucun homme politique ou responsable gouvernemental ne peut intervenir dans cette relation entre l'individu et le créateur.

De fait, l'Etat est donc limité. Tout n'appartient pas à César.

La question est alors de savoir si ces éléments appartiennent à la religion ou s'ils appartiennent à la chrétienté, au judaïsme ou à l'Islam. Est ce que l'Islam est compatible avec la liberté et la démocratie ?

### **L'Islam et la démocratie**

Nous savons que les islamistes intégristes considèrent que la démocratie et l'Islam ne sont pas compatibles. Nous avons été le témoin de la force de leur conviction à travers les actes du 11 septembre.

Au delà de la violence et la terreur, le déficit de liberté dans le monde musulman peut être abordé à travers différents aspects. Il y avait il y a quelques années 18 Républiques islamiques et 18 dictatures. Le mode de gouvernement était celui de l'assassinat. De façon générale, la culture arabe privilégie les factions les plus radicales, les plus réactionnaires sur le plan moral. La situation sociale très dangereuse est d'ailleurs un terreau favorable à cette radicalisation : il y a de plus en plus de jeunes hommes dans la société islamistes qui, même s'ils sont très éduqués, ont peu d'opportunité de trouver un emploi.

Une autre raison pour laquelle on peut se demander si l'Islam est compatible avec la démocratie est le Coran lui même. Le Coran utilise très peu de termes comme liberté. Pour exemple, les femmes ont été exclues de la vie publique de façon intentionnelle. Il n'existe pas de doctrine disant que ces traditions sont ancestrales et dépassées aujourd'hui. Ce qui n'est pas le cas pour la Bible dont certaines interprétations n'ont plus de valeur aujourd'hui.

Enfin, il y a un fardeau historique, un grand ressentiment. Cette société a été très glorieuse dans le passé. Toutes les disciplines ont été développées dans les plus grandes cités existantes à l'époque. La civilisation arabe avait envahi l'Europe.

### **Les raisons d'espérer**

La raison pour laquelle nous devons espérer réside dans la multiplicité des sources du désir pour la liberté.

Tout d'abord l'Islam est la religion de la récompense et de la punition. Cela devrait mener à la liberté, comme ce fût le cas pour le judaïsme et la chrétienté. Ces derniers siècles, de nombreux travaux ont été menés sur l'éthique et la liberté dans les cercles musulmans. Mais cette réflexion n'a pas d'amplitude politique et institutionnelle. Elle est limitée aux cercles intellectuels. Or dans ces pays où existe une grande pauvreté malgré la manne pétrolière, où les droits de l'homme ne sont pas respectés et où la police religieuse, les impôts... empêchent les gens d'avoir accès à la dignité humaine le recours à des solutions démocratiques se fait pressant. D'autant que les pays arabes ont tout essayé sans succès (le socialisme, le nationalisme) excepté le respect des droits, la démocratie, la liberté de penser, de discuter et de croire.

Pourtant, ces valeurs de la liberté ne leurs sont pas inconnues. De plus en plus d'intellectuels musulmans travaillent dans des nations démocratiques. Et même si dans ces pays islamiques la plupart des gens n'ont pas la possibilité de voyager, ils ont accès à une certaine forme d'information à travers la télévision. Ainsi peuvent-ils s'interroger : pourquoi ne pas utiliser la démocratie pour faire fleurir l'Islam ? Les Chrétiens auraient-ils plus confiance dans la dignité humaine que le monde musulman ?

Pourtant, parmi la grande diversité des régimes musulmans, aucun n'est absolutisé. Tous sont ramenés à Allah. D'ailleurs ces pays ont tous changé de régime au moins deux fois au terme de discussions tribales et de consensus. Ce processus est précisément une base intéressante pour la démocratie, comme l'exemple Irakien l'a prouvé ces dernières semaines. Il est aussi un passage nécessaire afin de régler un des problèmes les plus préoccupants des pays islamiques, à savoir construire une vie sociale et économique dynamique. La croissance y est déjà importante et pourrait continuer s'ils se débarrassent de leurs préoccupations liées au pétrole. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que d'essayer de combattre le terrorisme et de dégager une nouvelle alternative. C'est une tâche immense à accomplir.

---

**A paraître prochainement**

**« Le réveil de la société civile »,**

**synthèse des textes de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie 2005**

Contacts auprès de L'ALEPS et de  
La librairie de l'Université d'Aix en Provence  
12 rue Nazareth  
13100 Aix en Provence

---

## **AU SOMMAIRE DU N°847 :**

**EDITORIAL :** Le mystère des syndicats pp. 1-2

**CONJONCTURE :** Croissance record pour le Tiers-Monde pp. 2-3

**ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR :** Victoire du Kaikaku au Japon p. 4 – Billets d'avion : la taxe Chirac-Tobin p. 5 – Réforme de l'IRPP : un fameux effet d'annonce p. 6 - Les ateliers libéraux de l'Université d'été de Liberté Chéri (3 septembre 2005) p6.

**SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ :** Les dimensions religieuses de la démocratie pp. 7-8

**ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.**

**ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.**

**LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL**

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)